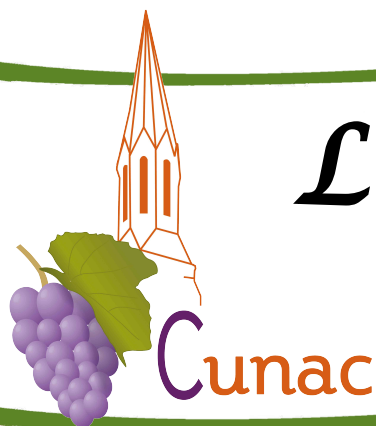




L'Écho de Cunac

N°20 - Mars 2019

Journal trimestriel d'informations municipales



Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue 81990 Cunac - 05.63.76.07.17 - <http://www.cunac.fr>

Inauguration du bâtiment Cantine-ALAE le 15 décembre 2018

Voir page 2



De gauche à droite : Étienne G. (CMJ) - M. GILABERT (Conseil régional) - M. RAYNAUD (Conseil départemental) - Mme FURINI (CAF) - Mme DESHAIES-GALINIÉ, maire de Cunac - M. BONNECARRÈRE, sénateur - Mme ROQUES ÉTIENNE, députée suppléante - Kimy G.(CMJ)

Cérémonie des vœux le 11 janvier 2019

Voir page 2



Delphine DESHAIES GALINIÉ, maire - Liam B., Ilan G., Étienne G., Angéline P., (CMJ) ainsi que les élus du Conseil municipal

SOMMAIRE

Événements à Cunac	p. 1-2
Conseils municipaux	p. 3-5
Vie communale	p. 5-9
Vie intercommunale	p. 10-11
Flash	p. 11
État civil - Agenda	p. 12

Secrétariat de Mairie

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Fermeture exceptionnelle pour le pont
de l'Ascension, le vendredi 31 mai
2019.

Inauguration du bâtiment Cantine-ALAE Place de la Grèze

« Ce nouvel équipement était indispensable au développement de Cunac. Pour financer son coût (1,2 M€ HT), la commune a bénéficié de 76 % de subventions : État, Département, CAF, ADEME, Région. »

« Il faut toujours favoriser l'éducation, la jeunesse et l'avenir. Ainsi, ce beau bâtiment participe au bien-être des enfants de l'école, grâce à de meilleures conditions d'accueil. »



« Tous les animateurs de l'ALAE font vivre ce nouveau bâtiment, depuis le 5 novembre dernier. Dans un cadre privilégié, ils continuent à assurer un accueil de qualité à chaque enfant. »

Cérémonie des vœux à la mairie

« Au 1^{er} janvier 2018, Cunac compte 1 617 habitants. »

« Les 16 associations de la commune sont dynamiques : pas moins de 53 événements ont animé Cunac en 2018 ! »

« Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sera applicable au 1^{er} janvier 2020 : mieux vaut profiter de droits à construire sur son terrain, tant que cela est possible. »

« Les projets pour l'été 2019 sont le réaménagement de la cour de l'école maternelle ainsi que la rénovation des vestiaires de la salle de Sports. »



Séance du 3 décembre 2018

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Électricité* du bâtiment ALAÉ-cantine (moins-value : - 1 398 € TTC).
- Signature d'un devis pour l'équipement en matériel de nettoyage et désinfection du bâtiment ALAÉ-cantine (1 235,18 € TTC).
- Signature de l'avenant n°2 pour le lot *Électricité* du bâtiment ALAÉ-cantine (384 € TTC).
- Signature d'un devis pour l'équipement en matériel de protection incendie du bâtiment ALAÉ-cantine (986,28 € TTC).

Décision modificative au Budget Général

Pour financer la construction du bâtiment ALAÉ-cantine, la commune a obtenu 915 801,31 € de financements extérieurs. À ce jour, 243 860,17 € ont été encaissés. D'ici février 2019, 373 376,41 € devraient être perçus. Les soldes (298 564,73 €) seront versés à la commune entre mars 2019 et janvier 2020. De ce fait, pour faire face à l'ensemble de ses engagements financiers, la commune doit contracter un prêt relais d'un montant de 275 000 €, dans l'attente des soldes des financements extérieurs. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les modifications au budget général, nécessaires à ce prêt relais.

Prêt relais dans l'attente de financements à percevoir

Dans l'attente de financements à percevoir pour le bâtiment ALAÉ-cantine, le Conseil accepte, après délibération, que soit contracté par la commune un prêt relais d'un montant maximum de 275 000 € et d'une durée de 24 mois.

Subvention à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'association Crèche Pirouette-Galipette, en complément des 7 500 € déjà versés pour 2018. Suite à une convention, cette crèche accueille des enfants cunacois (12 en 2018).

Subvention à la FNACA

Madame le Maire rappelle au Conseil que l'Association Cambon-Cunac Olympique XV (rugby) a informé la municipalité qu'elle n'avait pas eu d'activité en 2018. De ce fait, elle ne sollicite pas de subvention annuelle (200 €). Madame le Maire propose d'attribuer exceptionnellement cette subvention à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA). Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette attribution exceptionnelle.

Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Élèves

Après délibération, le Conseil approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.), d'un montant de 272 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation de la bourse aux jouets du 18 novembre 2018.

Subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs Créatifs Cunacois

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à Association Loisirs Créatifs Cunacois, d'un montant de 288 €, qui correspond au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation du marché de Noël du 2 décembre 2018.

Droit de place Taxi 2019

Le Conseil, après délibération, décide de fixer le nouveau tarif du droit de place taxi à 90 € pour 2019 (85 € en 2018).

Tarifs municipaux 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les tarifs municipaux 2019. Ces tarifs sont consultables en mairie.

Rapport 2017 du SIAH du Dadou

Le Conseil prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, pour l'exercice 2017, du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou, qui lui a été présenté.

Rapport d'activité 2017 du SDET

Le Conseil prend acte du rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Energies du Tarn, qui lui a été présenté.

Questions diverses

Communication

- *L'Écho de Cunac* n°19 sera distribué demain. L'inauguration du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine aura lieu samedi 15 décembre. La cérémonie des vœux 2019 se tiendra vendredi 11 janvier à la salle de Spectacles.
- Spectacle *Ce soir on bouge* de la Scène Nationale d'Albi : *Double Bill Hip Hop*, mercredi 14 novembre au Grand Théâtre à Albi.
- Spectacles *Au fil du Tarn* de la Scène Nationale d'Albi représentés à Cunac :
 - ◆ *L'envol*, le 4 décembre à 19h30 à la salle de Spectacles,
 - ◆ *Duo Daltin/Beer Demander*, le 16 février 2019 à 20h30 à l'Église de Cunac

Affaires Scolaires, enfance et petite enfance

- Le Conseil d'école a eu lieu le 15 octobre. Points abordés : arrivée de trois volontaires en service civique à l'école ; séances d'athlétisme et de piscine ; occupation des anciens locaux de la cantine et de l'ALAÉ (activités artistiques / motricité / stockage).
- Nouveau bâtiment ALAÉ-cantine : les espaces intérieurs et extérieurs sont entrés en fonction le 5 novembre, à la satisfaction des élèves, des parents et du personnel. Les deux services de la cantine ont lieu à 12h15 et 13h, avec deux groupes d'environ quarante enfants.
- Cinq ateliers sont proposés à l'ALAÉ : YOGA ' MOUV, théâtre-marionnettes, jeux sportifs à la salle de Sports, cuisine, création de jeux de société.
- Spectacle de Noël : organisé par les Francas de St Juéry, il aura lieu le 14 décembre à la salle de l'Albaret.
- Loto de l'école : le 25 janvier 2019 à la salle de Spectacles.

Vie associative, culture et sports

Participation aux Assemblées Générales des associations :

- Association de gestion du surgélateur collectif, le 20 novembre.
- Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives, le 25 novembre.
- Association sportive du collège du Saut de Sabo

Dates à retenir

- Réunion publique sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), présentation de l'avant-projet, le 6 décembre à l'Université Champollion à Albi.
- Journée sur le PLUi avec exposition cartographique destinée aux Élus, le 13 décembre à Innoprod (Albi).
- Inauguration du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine, le 15 décembre.
- Vœux des Élus au personnel communal, le 21 décembre dans le nouveau bâtiment de l'ALAÉ-cantine.
- Cérémonie des vœux aux habitants le 11 janvier 2019 à la salle de Spectacles.

Séance du 28 janvier 2019

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Attribution du marché de fourniture d'un complément de mobilier pour l'ALAÉ-cantine (427,13 € TTC).
- Nouveaux loyers des trois logements sociaux à compter du 1er janvier 2019 (hors taxe ordures ménagères et maintenance chauffage) : 28, Place du Mail – 425,75 € ; 24, Place du Mail – 442,17 € ; 6, Place de l'Eglise – 491,92 €

Mises aux normes de la cour de l'école maternelle

Depuis 2001, cette cour n'a pas été modifiée si bien qu'elle n'est plus aux normes : grand bac à sable impraticable par temps de pluie ; sable entraînant des problèmes sanitaires et de nettoyage des locaux ; absence de préau en cas de pluie ; jeux non conformes (absence de sol amortissant ; sol irrégulier à cause des racines d'arbres ; manque de protection des fenêtres donnant sur la cour (jeux de ballons à risques) ; absence de petit mobilier (tables, bancs).

Coût prévisionnel des travaux : 56 854 € HT.

Plan de de financement proposé : État (35%), Département (25 %), fonds propres de la commune (40 %).

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement ci-dessus.

Mise aux normes des vestiaires de la salle de Sports

Afin de financer des travaux de réparation des vestiaires de la salle de Sports communale, construite en 2002 et

très utilisée par les associations cunacoises et l'école, Madame le Maire propose de solliciter des aides auprès de l'État (D.E.T.R. 2019) et du département du Tarn (Fonds de Développement territorial). Coût prévisionnel des travaux : 38 714, 44 € HT. Plan de financement proposé : État (35 %), Département (25 %), fonds propres de la commune (40 %).

Après délibération, le Conseil adopte le plan de financement ci-dessus.

Taxe Foncière 2018 du local commercial

Afin de pérenniser l'activité de l'épicerie-bar du village, il est proposé de ne pas solliciter auprès du « preneur » le remboursement de la taxe foncière 2018 (881 €). Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Bilan du partenariat 2018 avec la Scène Nationale d'Albi

Le bilan 2018 du partenariat entre la Scène Nationale, la commune et le Foyer laïque fait apparaître un fort taux de remplissage pour les 4 spectacles annuels présentés à Cunac. Le Conseil prend acte de ce bilan positif.

Convention de partenariat 2019 avec la Scène Nationale d'Albi

Après délibération, le Conseil approuve la reconduction, pour l'année 2019, des deux conventions existantes dans le cadre de l'opération « Au fil du Tarn » :

- la convention de fonctionnement entre la commune, le Foyer et la Scène Nationale pour l'organisation et le choix des spectacles ;
- la convention de partenariat financier avec la Scène Nationale pour la présentation à Cunac de 4 spectacles par an (3 000 €)

Convention avec les Francas de Saint-Juéry

Madame le Maire propose de reconduire la convention entre la commune et l'association les Francas de Saint-Juéry pour l'organisation des temps périscolaires et extrascolaires à destination des enfants de l'école de Cunac. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte que soit signée une nouvelle convention fixant la contribution financière de la commune, pour l'année 2019, à un montant prévisionnel de 53 400 €.

Mise à disposition aux Francas de Saint-Juéry 2018

Dans le cadre de la convention de la commune avec les Francas de Saint-Juéry pour l'organisation des temps périscolaires, la commune met à disposition de cette association des membres du personnel municipal et des locaux. Pour l'année 2018, cette mise à disposition représente un montant de 47 606,19 € (38 173,41 € pour le personnel / 9 432,78 € pour les locaux et achats). Après en avoir délibéré, le Conseil valide ce montant.

Questions diverses

- Communication :

- *Écho de Cunac* n°20 en préparation (distribution mi-mars).

- Commémoration du 19 mars 1962 : elle aura lieu le dimanche 24 mars à 11h30.
- Prochain spectacle « Au fil du Tarn » (Scène Nationale d'Albi) à Cunac : *Duo Daltin/Beer Demander*, le 16 février 2019 à 20h30 à l'Église de Cunac.

- Affaires Scolaires, enfance et petite enfance :

- Deux classes de maternelle ont assisté au spectacle *L'Ombre de Tom* au Grand Théâtre d'Albi le 15 janvier.
- Les trois anciennes salles de la cantine-ALAÉ sont utilisées pour les activités artistiques, la motricité et les jeux divers.
- Trois sorties par an à la Médiathèque de Saint-Juéry pour trois classes (PS-MS / MS-GS / CP-CE1).
- Projet de Nuit de la Lecture à l'école (maternelle-CP-CE1) le mardi 19 mars.
- Préparation de galettes et défilé de couronnes par les classes de maternelle.
- Du 14 au 22 février : intervention de la PMI chez les PS.
- Prochain Conseil d'Ecole : 18 février.

- Vie associative, culture et sports :

- Assemblée Générale de l'ARPA Saint-Juéry - Cunac (256 adhérents).

Commémoration du 19 mars 1962



De façon à ce que les autorités et anciens combattants puissent être présents, la commémoration du 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie) se déroulera le **dimanche 24 mars 2019**, à 11h30, au Monument aux Morts de Cunac.

Élections européennes du 26 mai 2019 : informez-vous

Inscription sur les listes électorales :

Les inscriptions sont possibles jusqu'à fin mars 2019. La dernière permanence à la Mairie sera assurée le samedi 30 mars 2019, de 10h à 12h.

Justification d'identité au moment du vote :

D'après l'arrêté du 16 novembre 2018, les différents titres d'identité, qu'un électeur doit présenter au moment du vote, sont les suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans,
- Carte Vitale avec photographie,
- Carte du combattant avec photographie, délivrée

par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,

- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie,
- Permis de conduire (ancien modèle ou format Union européenne depuis 2013),
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Attention : La carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF et le livret de circulation délivré par le Préfet ne sont désormais plus recevables comme titre d'identité.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE CUNAC

Le CMJ en action pour notre environnement

Élus depuis quelques mois, nos 5 jeunes conseillers ont souhaité agir en faveur de notre environnement, en particulier pour protéger les oiseaux et les chauves-souris. Après avoir fait des recherches sur



différentes espèces animales présentes dans nos régions, ils ont choisi d'installer des gîtes pour les mésanges charbonnières et les chauves-souris.

Les motivations des 5 jeunes élus sont de permettre à ces deux espèces de se reproduire, de se mettre à l'abri ou d'hiberner.

Ils ont demandé aux agents municipaux, Jean-Jacques et Nicolas, d'installer les 7 gîtes : 2 gîtes pour les chauves-souris sont placés sous l'avant-toit de la classe de petite-moyenne section, côté rue, et deux autres, sur un des murs de la Salle des Sports.

Quant aux nichoirs pour mésanges, ils se trouvent dans le jardin public, sur le marronnier de l'école (ancienne cour ALAÉ) et dans le parc Puel.

Un grand merci à Jean-Jacques et Nicolas. N'hésitez pas à lever les yeux pour observer les nichoirs et les gîtes !



Quelques informations sur ces deux espèces

La mésange charbonnière est un petit passereau insectivore répandu dans le monde entier. C'est une des plus grandes (14 cm pour une envergure de 23 à 26 cm) et des plus lourdes (16 à 21 g) des mésanges.



C'est une espèce qui vit dans les régions boisées (les chênaies), elle s'est bien adaptée à la vie des jardins. Son régime alimentaire est surtout des graines, des fruits, des pois et pendant la période de reproduction, elle se nourrit plus particulièrement de petits invertébrés comme les blattes, les sauterelles, les criquets, les punaises, les fourmis...

Elle peut nicher dans un trou d'un vieil arbre, dans un tuyau en fer, une boîte à lettres... Cet oiseau fait deux couvées de 5 à 12 œufs par an (avril-mai puis juin-juillet). Depuis 1981, il est protégé sur l'ensemble du territoire français et il peut être un moyen efficace de lutte biologique : dans les vergers, il peut manger les vers, les pucerons mais aussi la chenille processionnaire.

Les chiroptères, appelés plus couramment chauves-souris, sont les seuls mammifères volant d'une façon active. La plus répandue dans nos régions est la **pipistrelle commune**. Son corps ressemble à une souris mais elle a des ailes : une membrane de peau relie ses très longs doigts, ses avant-bras, ses bras ses pattes arrière et sa queue. Elle mesure 3 à 5 cm au repos, 18 à 24 cm en vol.

Ce mammifère nocturne, vit en colonies, dans des grottes, des cavités sombres. Il est en hibernation de novembre à mars et dort suspendu, tête en bas, à l'aide de deux petits pouces avant munis de griffes. Dès la nuit tombée, la chauve-souris mange des insectes (mouches, moustiques, papillons de nuit) ou des petits mammifères comme les mulots. Elle fait un à deux petits par an. Protégée depuis 1976, elle joue un rôle très important dans l'équilibre écologique puisqu'elle est insectivore.



Concours photos

- Thème

Cunac est beau, fais une photo !

- Durée

Du 20 mars au 30 avril 2019 (17h)

- Pour qui ?

Tous les enfants de la commune, écoliers ou collégiens

- Conditions

Prends une photo dans la commune de Cunac en 2019, complète le bulletin de participation et dépose le tout à la Mairie de Cunac (voir règlement et bulletin de participation ci-joints).



Correspondance avec des enfants du Cameroun

C'est avec un grand enthousiasme que les 5 jeunes conseillers ont repris la correspondance avec les enfants de Yaoundé : Emmanuelle (9 ans), Divine (4 ans), Daniel (6 ans), Roseline (6 ans) et Justus (8 ans).

Ils ont pu ainsi apprendre à mieux se connaître grâce à la réalisation de portraits chinois : la matière préférée à l'école, la couleur préférée, le chanteur adoré, les passions. Un échange très riche, accompagné de jolis dessins !

« Nettoyons notre commune »

Dimanche 14 avril à 13h30

Après le succès de la collecte de 2018, les jeunes élus souhaitent renouveler l'opération et vous donnent rendez-vous le dimanche 14 avril à 13h30 devant l'école pour une nouvelle journée « **Nettoyons notre commune** ».

ÉCOLE

Fête des reines et des rois à la Maternelle

Dans la matinée du 1^{er} février, les deux classes de la Maternelle ont activement confectionné des galettes dorées, avant de s'en régaler. Puis les enfants ont défilé avec leurs couronnes et écouté des histoires de reines, rois et galettes, coiffés de leurs belles réalisations, inspirées par le célèbre éléphant Elmer.



Soirée lecture pour 3 classes : une première à l'école !



À 18h30, le mardi 19 février, de nombreux élèves de la PS au CE1, accompagnés de leurs parents, ont rejoint l'école pour la première soirée de la lecture à Cunac. Au programme, un troc de livres et de nombreuses histoires lues, soit par les enseignantes, soit par des parents volontaires.



Très réussie et appréciée par les jeunes participants comme par leurs accompagnateurs, la soirée s'est clôturée par une sympathique collation (pop-corn et jus de fruits), offerte par l'APE.



Sans aucun doute, la nuit qui a suivi aura été pleine de rêves. D'ailleurs, certains enfants auraient bien dormi à l'école pour écouter d'autres histoires !

Imprimerie **REBOND** : 11 ans de bons services auprès de la municipalité

Depuis 2008, la mairie fait appel à l'entreprise adaptée **REBOND** pour la publication des bulletins municipaux trimestriels, ainsi que des cartes événementielles de la commune.

Cette entreprise est dite adaptée car elle emploie au moins 80% de personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, elle compte 57 salariés (dont 52 en CDI) auxquels elle propose un travail adéquat et valorisant dans le domaine de l'imprimerie, du façonnage, du lavage auto ou du repassage. Elle gère également un service de papeterie et fournitures de bureau.

REBOND a pour clients des grandes entreprises comme Airbus ou les laboratoires Pierre Fabre, mais aussi des collectivités, des associations, des particuliers ou des comités des fêtes.

À Albi, Chemin de Mayric, chaque salarié s'affaire à modeler des boîtes en carton pré-pliées, à mettre sous enveloppe des cartes de vœux, mais aussi à éditer des papiers à en-tête ou des publications municipales. Après 11 années d'excellent travail de **REBOND** au service de la communication municipale de Cunac, la mairie lui renouvelle sa confiance.

Elle tient à remercier l'entreprise pour sa disponibilité, la réactivité de son équipe, le respect scrupuleux des délais et la qualité du travail accompli.



Entreprise Adaptée

Contact : 05 63 47 25 18
www.asso-rebond.fr

Spectacle *L'Envol* :

deux classes à la répétition et une heure d'évasion magique

Avec leurs enseignantes, Mme LAMBERT et Mme PETIT, deux classes ont eu le privilège d'assister à une répétition de *L'Envol*, création théâtrale, cinématographique et musicale. Tout d'abord, François REMANDET, de la Scène Nationale d'Albi, a présenté le spectacle aux élèves, de façon très pédagogique. Puis Léon et Bertrand, les deux acteurs, leur ont expliqué la genèse de leur œuvre, centrée sur le thème de l'histoire du vol humain. Ils leur ont ensuite donné quelques clés pour mieux comprendre la magie et la poésie de *L'Envol* : ingéniosité technique du matériel qu'ils ont fabriqué, qualité artistique de leurs centaines de dessins projetés sur écran, s'animant à la manière des flip-books. Toutefois, ils ne leur ont pas dévoilé comment ils réussissent à donner l'illusion très drôle de voler sur scène !



Après le spectacle L'Envol, eh bien, on se sent plus léger... Pendant une bonne heure, un père et son fils nous font partager leur désir de voler, par tous les moyens, techniques ou imaginaires. Ils associent l'acrobatie, la musique, le théâtre, les marionnettes et les projections, grâce à des instruments qu'ils ont fabriqués eux-mêmes, avec art. Ce spectacle est plein d'humour et de fantaisie, mais aussi de réflexion sur l'histoire du vol et ses significations multiples. Mais ce qui nous rend plus léger, c'est surtout l'entente entre le père et le fils, complices et complémentaires, dans le même respect et le même élan.

Le Foyer

Virtuoses et complices : le duo DALTIN/BEER-DEMANDER

Spectacle du 16 février 2019
Église St-Jacques de Cunac

Le virtuose de l'accordéon, c'est Grégory DALTIN et le virtuose de la mandoline, c'est Vincent BEER-DEMANDER.

Professeurs, solistes et compositeurs aux multiples facettes, les deux musiciens partagent régulièrement la scène avec des artistes nationaux et internationaux de premier plan.

Leur concert est né d'une passion commune pour les musiques de films et de leurs rencontres avec quelques compositeurs du genre. Leur création musicale leur rend hommage, en enchaînant des transcriptions inédites et des compositions personnelles, mais aussi des œuvres qui leur ont été spécialement dédiées.



Par un regard, par un geste ou un sourire, le courant passe immédiatement entre l'accordéoniste et le mandoliniste. Dès les premières notes, le public est à son tour électrisé.

Sur un tempo tantôt endiablé, tantôt apaisé, les instruments révèlent leurs fantastiques capacités sonores, dialoguent, explosent de plaisir

musical, irradient une joie intense ou une émotion profonde.

En un tourbillon irrésistible, accordéon et mandoline font redécouvrir à chacun la simplicité du bonheur populaire.

Applaudis par un public enthousiaste, après plusieurs rappels, Grégory DALTIN et Vincent BEER-DEMANDER ont achevé en apothéose leur tournée *Au fil du Tarn*, dans le chœur de l'église de Cunac, superbement éclairé.

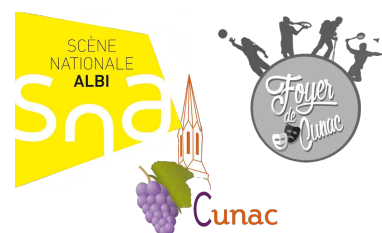
Sous la petite halle toute proche, le vin chaud et la fouace, offerts à tous par la mairie et le Foyer, ont été les bienvenus. Ils ont permis au public de partager des moments d'échanges avec les deux grands musiciens, qui ont séduit le public par leur humour, leur naturel et leur virtuosité.

Prochain spectacle

Mardi 11 juin, à 18h30, Parc Raymond Rieunaud, près de la mairie :

- Les puces savantes
- Deux secondes

Dans la catégorie Théâtre de rue/ Cirque/Humour, ces deux spectacles d'une trentaine de minutes chacun s'adressent aux petits comme aux grands.



Réservez vos places auprès de la mairie ou de la Scène Nationale d'Albi.

Le *Petit musée d'Art sacré* s'enrichit

Situé au fond de l'église Saint-Jacques de Cunac, le *Petit musée d'Art sacré* a été inauguré en septembre 2014. En 2015, suite à une convention avec la commune de Saint-Juéry, il s'était enrichi d'objets sacrés provenant de l'église Saint-Benoît des Avalats.

Fin 2018, divers objets religieux ont été donnés à la paroisse par deux Castrais, M. et Mme KAMMERER.

Ces objets seront prochainement mis sous vitrine et étiquetés par Mme FALGAYRAC, responsable des Journées Européennes du Patrimoine à Cunac.

D'année en année, le patrimoine du *Petit musée d'Art sacré* de Cunac continue à vivre et à s'enrichir, grâce aux personnes qui l'entretiennent avec soin et à celles qui lui font des dons.



Le *Parc PUEL* : deux hectares de nature à Cunac



Accessible depuis la Rue du Bourg ou depuis le Chemin de la Rivière, ce parc public est situé dans le frais vallon du ruisseau de la Pontésié. Il porte le nom d'un ancien Cunacois, Jean-Louis PUEL, donateur de ces deux hectares à la commune.

Le *Parc PUEL* est un lieu paisible, équipé de bancs et d'un parcours sport-santé, le tout encadré par de très beaux arbres.

L'extrémité boisée du parc est réservée à la biodiversité. En effet, une étude a été effectuée en 2010 par l'Agglo. Elle a révélé une biodiversité étonnamment riche, que ce soit en insectes ou en plantes. Au printemps, un tapis d'anémones blanches couvre les bords du ruisseau.

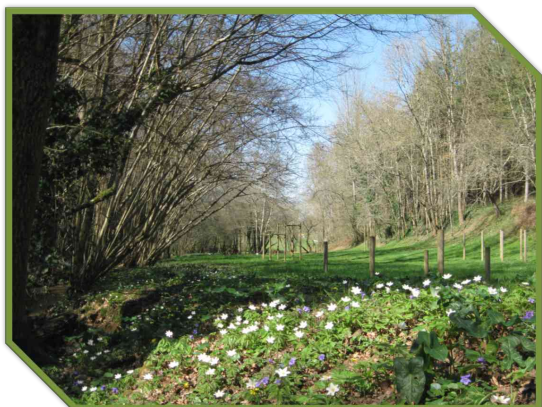
Pour les randonneurs, le *Parc PUEL* constitue un agréable crochet sur l'unique sentier balisé de Cunac : le *Chemin des deux vallons* (10,6 km).

Le *Chemin des deux vallons*

Depuis 12 ans, le *Chemin des deux vallons* est inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées). Il fait partie des 19 sentiers de randonnée du Grand Albigeois, dont l'état vient d'être vérifié, à la demande du service communautaire Déplacements doux.

Un grand plan du chemin est installé près de la mairie, à côté de la salle de Spectacles.

De plus, les fiches explicatives des 19 sentiers communautaires sont disponibles gratuitement à la mairie.



À chaque saison, le *Chemin des deux vallons* est plaisant à parcourir. À l'écart des grands axes, il offre de multiples attraits : vignobles caractéristiques, bâti traditionnel, vastes plateaux aérés, lacs collinaires, vallons boisés, ruisseaux, croix de chemins et larges vues sur l'Albigeois, le tout dans un cadre naturel préservé.

Attention ! Pour tout problème sur ce chemin, veuillez le signaler sur le site www.sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera relayé à l'Agglo.

2019 : le Grand Albigeois tient le cap

« Il ne se passe pas un jour sans que nous soit donnée matière à craindre pour la paix, la santé, les libertés, le climat, l'avenir de la planète. Dans le bourdonnement de ce monde troublé, nous peinons à nous comprendre et à trouver un chemin de solidarité. »

« À notre échelle, je vais vous dire ce qui nous réunit : nous sommes des as au jeu des 16 familles ! Nous appartenons à une grande maison, l'agglomération... On y entre par 16 portes communales. Nous avons appris à connaître les habitudes et pratiques de ces 16 familles... »

« Le Grand Albigeois ne se réduit pas à une somme d'intérêts particuliers... c'est une communauté de projets et un bassin de vie... L'esprit d'équipe et d'entraide poussent à l'optimisme. »

« L'essentiel, c'est de jouer collectif, d'être à l'écoute, respectueux de chacun et de la confiance que nos élus nous accordent. L'essentiel, c'est d'avoir le plaisir de faire et le faire bien. »

« Nous sommes des agents du service public... à vos côtés, mobilisés, prêts à relever de nouveaux défis, déterminés à agir à votre service, pour l'intérêt général du territoire. »

Corinne DAMPIERRE, Directrice Générale des Services de l'Agglo

Extraits du discours du 25 janvier 2019 au Grand Théâtre d'Albi

Le GRAND ALBIGEOIS, alias l'AGGLO ou la C2A en 2019

- Âge de la communauté d'agglomération : 16 ans
- Nombre de communes : 16
- Habitants : 86 410
- Élus municipaux : 327
- Élus communautaires : 51
- Président : 1, vice-présidents : 22
- Agents communautaires : 600



Services communautaires

- Direction Générale
- Mission qualité : financements extérieurs
- Mission territoire : SCOT, PLUi, Plan paysage, Habitat, Gens du voyage, Projet ANRU
- Communication et presse
- Services communs : Finances et budget, Ressources humaines, Systèmes d'information-réseau, SIG, Administration et droit des sols
- Services supports : Affaires générales-juridiques-assurances, Marchés publics, Parc auto communautaire
- Cadre de vie : Équipements aquatiques, Réseau des médiathèques, RAM-Politique de la ville, Chenil
- Domaine public : Régie voirie, Éclairage public-Maîtrise de l'énergie, Gestion du domaine public
- Mobilité-Déplacements : Régie de transports urbains, Déplacements doux-Développement durable, Parcs de stationnement
- Environnement : Hydraulique-Assainissement, Gestion des déchets
- Aménagement et développement économique : Maîtrise d'ouvrage-Études-Programmation de travaux, Développement économique-Innovation

Future compétence : Gestion de l'eau potable (au plus tard en 2020)

Grande passerelle d'Albi : achèvement en 2020

Comme la rose du Petit Prince, la future grande passerelle au-dessus du Tarn, longue de 180 m, « n'en finit pas de se préparer à être belle » : elle est attendue pour l'été 2020.



Dès les beaux jours, la structure portante en acier va commencer à être posée. Après un an de travaux, cette liaison douce, accessible à tous, sera ouverte aux piétons et aux cyclistes. Ancrée côté aval à l'élégant viaduc ferroviaire en briques (1866), la passerelle constituera un espace public d'exception, esthétique et utile, entre le Castelvieu et la base de loisirs de Pratgrausals, avec ses 15 hectares de nature.

D'après l'Agence d'Architecture NEY & PARTNERS (Bruxelles - Luxembourg - Japon), lauréate du concours, « la passerelle sera parure de viaduc et le viaduc, piédestal de cette sculpture urbaine ».

De plus, ce joli tableau aura pour toile de fond l'emblématique panorama sur la cité épiscopale, animé par les eaux vives et changeantes du Tarn comme par la riche palette des ciels albigeois.



PLUi : profitez de vos droits à construire en 2019

Le PLUi avance à grands pas. Il entame sa quatrième et dernière année d'élaboration.

Il vous reste donc peu de temps pour vérifier auprès de la mairie de Cunac et de l'Agglo* si, dans le futur PLUi, votre terrain restera constructible.

Si tel n'est pas le cas, vous pouvez encore profiter de vos droits actuels à construire sur votre parcelle : en 2020, ce sera trop tard.

* Mission Territoire-PLUi : 05 63 76 06 06

Qu'est-ce que le PLUi ?

Un document d'urbanisme unique à l'échelle du Grand Albigeois.

Que contiendra le PLUi ?

Les règles communes d'occupation et d'utilisation des sols sur tout le territoire du Grand Albigeois, pour les 10 à 15 années à venir.

À quoi servira le PLUi ?

- à maîtriser l'étalement urbain,
- à préserver les terres agricoles et les milieux naturels,
- à garantir une meilleure cohérence entre habitat, zones d'activité, transports et environnement,
- à améliorer le cadre de vie des habitants du Grand Albigeois.

Quelles seront les dernières phases du PLUi ?

- début 2019 : consultation des Personnes Publiques Associées (3 mois),
- juin 2019 : enquête publique (2 mois),
- août 2019 : dossier du Commissaire enquêteur,
- décembre 2019 : approbation du PLUi,
- début 2020 : avis préfectoral,
- mars 2020 : entrée en vigueur du PLUi.

PLUi : les grandes familles de zones

- UM : zones urbanisées mixtes
- UA : zones urbanisées dédiées à l'activité
- UIC : zones dédiées aux équipements collectifs et de services publics
- UP : zones urbaines de projet
- AU : zones à urbaniser
- N : zones naturelles
- A : zones agricoles

Exposition PLUi à la mairie du 25 au 29 mars 2019

Concernant le projet de PLUi, arrêté le 18 décembre 2018, différentes cartes seront consultables, aux heures d'ouverture de la mairie :

- enjeux du PADD à l'horizon 2030,
- carte de l'intégralité du zonage des 16 communes de l'Agglo ainsi que les règles associées,
- 5 cartes pour chacune des grandes familles de zones de l'Agglo (voir encadré ci-contre).

FLASHS

Inauguration de POMME d'Happy



Ouverte à l'été 2018, la micro-crèche POMME d'Happy a été inaugurée le samedi 8 décembre 2018, en présence de Mme FURINI (CAF), de M. RAMOND et de M. RAYNAUD (Conseil Départemental).



Rappels :

POMME d'Happy accueille 10 enfants simultanément, à partir de 2 mois et demi (dont 4 enfants cunacois actuellement).

La micro-crèche est située au 8 Rue des Alouettes, dans le quartier des Sittelles, à Cunac.

En mai dernier, la municipalité a attribué à POMME d'Happy une aide à l'installation d'un montant de 5 000 €.

Renseignements :

Isabelle BOULOC : 06 78 08 32 79

Nathalie GINIEIS : 06 77 13 23 79

Courriel : contact@crechepomdohappy.fr



Mme DESHAIES-GALINIÉ, maire de Cunac, a remercié l'ensemble des personnes qui ont participé à cette réalisation :

« Je félicite Mmes BOULOC et GINIEIS, qui n'ont pas compté leur temps ni leur énergie pour mener à bien ce projet de micro-crèche. Celle-ci apporte une réponse supplémentaire aux besoins des parents. »

« POMME d'Happy trouve tout son sens et sa cohérence dans le cadre de la volonté politique communale, affichée depuis 2014, en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. »

« Alors, je souhaite une longue vie à la micro-crèche POMME d'Happy ! »

Ils sont nés...

BOULENC Léo

 le 1^{er} décembre 2018

GRIL Rafaël, Auguste, Marcel

le 11 décembre 2018

BLANC Nathéo, Louis, Édouard

le 4 janvier 2019

Ils nous ont quittés...

PUECH Marthe, Marie, Marguerite

le 3 décembre 2018

COSTES Christian, Francis

le 3 février 2019

AGENDA
Mars

Samedi 16 mars	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 17 mars	13h30	Randonnée « Terre-Clapier »		Foyer laïque
Samedi 23 mars	9h-12h00 13h30-17h	Portes ouvertes	École des Métiers, 112 Route des Templiers (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat)	
Dimanche 24 mars	11h30	Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 (Monument aux morts)		
Lundi 25 mars	20h30	Conseil Municipal		
Samedi 30 mars	20h30	Belote		Salle de Spectacles
Dimanche 31 mars	9h30	Randonnée « Saint-Salvy de la Balme »		Foyer laïque

Avril

Dimanche 7 avril	9h30	Randonnée « Espalion »		Foyer laïque
Samedi 13 avril	13h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 14 avril	13h30	<i>Nettoyons la nature</i>	Devant l'école	Conseil Municipal Jeunes et Mairie

Mai

Samedi 11 mai	20h30	Théâtre (1 ^{er} spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
Dimanche 12 mai	11h30	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 (Monument aux morts)		
Lundi 13 mai	20h30	Conseil municipal		
Samedi 18 mai	20h30	Théâtre (2 nd spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
Dimanche 19 mai		Vide-greniers	Place de la Grèze	BCCL
Samedi 25 mai	20h30	Théâtre (1 ^{er} spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
Dimanche 26 mai		Élections européennes		

Juin

Samedi 1^{er} juin	20h30	Théâtre (2 nd spectacle)	Salle de Spectacles	Foyer laïque
Mardi 4 juin	12h00	Repas de l'ARPA	Salle de Spectacles	ARPA
Samedi 8 juin	16h30	Gala de danse	Salle de Spectacles	USC Danse
Samedi 8 juin		Les aubades de la fête du village		Comité d'Animation de Cunac
Mardi 11 juin	18h30	Théâtre de rue	Parc Rieunaud	Scène Nationale d'Albi, Foyer Laïque et Mairie de Cunac
Dimanche 16 juin	9h30	Randonnée « Roquecezière »		Foyer laïque
Vendredi 21 juin	18h00	Fête de l'école	Salle de Spectacles	École et APE
Dimanche 23 juin		Tournoi de foot		USC Foot
Lundi 24 juin	20h30	Conseil Municipal		
Vendredi 28, Samedi 29, dimanche 30 juin		Fête du village		Comité d'Animation de Cunac